

Clinique de litige en assurance-emploi

La Section de droit civil sollicite des candidatures pour la clinique de litige en matière d'assurance-emploi. Dans le cadre de ce projet, des étudiants de troisième année pourront agir à titre d'agents-conseil pour des personnes, provenant de partout au Canada, désirant en appeler d'une décision relative à leur dossier d'assurance-emploi devant le Tribunal de la sécurité sociale. Le projet se déroulera pendant la session d'automne 2019 et la session d'hiver 2020. Les étudiants recevront d'abord la formation appropriée au début de la session d'automne, et travailleront par la suite à titre d'agents-conseil tout au long de la session d'automne et d'hiver, en fonction de la réception des dossiers. Les étudiants participant au projet obtiendront trois crédits pour un cours d'enseignement clinique.

Les étudiants intéressés doivent présenter leur plus récent relevé de notes, un curriculum vitae, ainsi qu'un paragraphe exposant leur motivation à participer au projet. Ces informations doivent être transmises au coordonnateur du projet, Me Jean-Jacques Desgranges, à l'adresse JJacques.Desgranges@cra-arc.gc.ca, au plus tard le 31 août 2019. Veuillez noter qu'en raison du nombre limité de dossiers disponibles, il est possible que nous ne soyons pas en mesure d'accueillir tous les étudiants intéressés. Les participants sélectionnés seront contactés promptement après le 1er septembre 2019.